



Loto du patrimoine : le Château de Thézan souhaite donner une nouvelle jeunesse à son orangerie



Destinée à sauver des monuments en péril, la 7e édition du <u>Loto du Patrimoine</u> a été lancée ce lundi 2 septembre. 100 projets départementaux ont été dévoilés, dont l'orangerie du Château de Thézan, situé à Saint-Didier en Vaucluse.

En septembre 2017, le président de la République a confié à Stéphane Bern une mission d'identification du patrimoine en péril et de recherche de nouvelles sources de financement pour le restaurer. De cette



4 avril 2025 |

Ecrit par le 4 avril 2025

initiative est né le Loto du Patrimoine. Depuis son lancement en 2018, grâce à l'attachement des Français à leur patrimoine ce sont près de 6 300 sites en péril qui ont été signalés sur la plateforme dédiée et des millions de joueurs participent chaque année, en jouant aux jeux de grattage et de tirage « Mission Patrimoine » de FDJ, à la sauvegarde du patrimoine.

Depuis la première édition, la Mission Patrimoine a aidé plus de 950 sites pour leurs travaux de restauration. Plus de 70% d'entre eux sont d'ores et déjà sauvés : 340 sont terminés et 280 chantiers sont en cours. Pour l'édition 2024, plus de 790 nouveaux projets ont été signalés. Comme chaque année, la Mission Patrimoine en a sélectionné 100, dont un en Vaucluse : l'orangerie du Château de Thézan à Saint-Didier.



L'orangerie du Château de Thézan. DR

L'orangerie du Château de Thézan

L'orangerie du Château de Thézan a été construite, à l'origine, pour offrir un jardin d'hiver et un lieu de



détente et d'agrément pour les curistes de l'établissement thermal, et elle a ouvert en 1862. La guerre de 14-18, le changement d'usage et le manque de moyens ont conduit à la dégradation de ce lieu. Les infiltrations ont engendré plusieurs fissures. La fermeture de la clinique à la fin des années 80 a figé le Château et l'orangerie dans le temps. Plus aucun entretien n'a été effectué et les bâtiments ont subi des intrusions et du vandalisme, en plus du temps.

Peu à peu, le Château reprend vie depuis que Pierre de Beytia et Emmanuel Renoux l'ont racheté en 2019. Si cet élément du patrimoine vauclusien a déjà subi une métamorphose fulgurante depuis ce rachat, l'orangerie, elle, est toujours dans l'attente d'un coup de neuf. Des travaux ont d'ores et déjà débuté au second semestre de l'année 2023. L'orangerie faisant parti des 100 projets choisis par le Loto du Patrimoine, sa rénovation devrait passer à la vitesse supérieure. La démolition de l'appentis, la restauration des couvertures, le ravalement extérieur et la restauration du perron sont prévus. Le montant à atteindre est de 60 000€, pour un montant total des travaux s'élevant à 220 806€. Pour le moment, 22 315€ ont déjà été collectés.

Une fois réhabilitée, l'orangerie reprendra sa fonction initiale de jardin d'hiver et permettra la présentation d'expositions saisonnières. Elle pourra également servir de lieu de réception, séminaires ou encore de salle de concerts.

Pour contribuer à la restauration de l'orangerie du Château de Thézan, cliquez ici.

Château de Thézan, dans les pas de l'histoire

Appel à projets 2025

Il est d'ores et déjà possible de candidater à la sélection des sites départementaux de l'édition 2025 de la Mission Patrimoine. les dossiers devront être déposés avant le 28 février 2025 <u>via la plateforme dédiée</u> pour les sites départementaux, et avant le 25 novembre 2024 pour les sites emblématiques.

Les projets sont sélectionnés par un comité présidé par Stéphane Bern et composé de représentants de la Fondation du patrimoine, de FDJ et du ministère de la Culture. Les projets sont retenus en fonction de l'intérêt patrimonial et culturel, l'état de péril, la maturité du projet, son impact sur le territoire et le projet de valorisation.



L'ONF lance un appel aux dons pour reconstituer le massif de la Montagnette



En juillet dernier, 1525 hectares du massif de la Montagnette dans les Bouches-du-Rhône, dont 889 hectares de forêt publique, ont été ravagés par les flammes. Aujourd'hui, l'Office national des forêts (ONF) lance un appel aux dons afin de reconstituer la forêt.

Le 14 juillet dernier a été marqué par le départ d'<u>un terrible incendie qui a ravagé plus de 1500 hectares du massif de la Montagnette</u>, ce qui représente plus d'un tiers de sa surface totale. Pendant plusieurs jours, ce sont <u>plus de 1000 de pompiers qui se sont mobilisés</u> pour empêcher les flammes de progresser.



Si certains proposent des solutions et demandent plus de moyens pour mieux lutter contre les incendies de forêt, comme c'est le cas de <u>Jean Mangion</u>, <u>président du Parc naturel régional des Alpilles</u>, ou du <u>sénateur Jean-Baptiste Blanc</u>, l'ONF, de son côté, lance un appel aux dons afin de reconstituer la forêt de la Montagnette. Ce projet, mené par l'ONF Midi-Méditerranée en collaboration avec les propriétaires forestiers et les collectivités, va voir le jour très prochainement et devrait se poursuivre sur les années à venir.

Une biodiversité ébranlée

Le massif de la Montagnette est l'un des plus fréquentés par les habitants du Nord des Bouches-du-Rhône et de l'agglomération d'Avignon. Et pour cause, la partie de la forêt incendiée recelait une grande biodiversité avec une flore riche et variée et surtout des espèces d'intérêt patrimonial telles que le dipcadi tardif, le corisperme de France, le crépide de Suffren, ou encore l'hippocrepis ciliata. Certaines de ces espèces sont même protégées.

Bien évidemment, qui dit flore dit faune. Si la première a été ravagée par les flammes lors de l'incendie, la seconde n'a pas été épargnée puisque certains insectes, souvent invisibles, mais pourtant essentiels à l'épanouissement de la biodiversité, trouvent refuge dans les espèces végétales. Des espèces animales protégées se cachent également dans le massif comme le guêpier d'Europe, un oiseau qui appartient à la famille des Méropidés, et la chouette chevêche.

Trois étapes de reconstitution

Afin de reconstituer la partie du massif partie en fumée, l'ONF souhaite procéder à trois étapes :

- -Tout d'abord, des études post-incendies devraient débuter d'ici quelques semaines, voire quelques jours. Ces études permettront de préciser les causes de l'incendie, de diagnostiquer l'état des écosystèmes, d'inventorier et de cartographier avec précision les milieux touchés, et de programmer tous les travaux nécessaires à la réhabilitation post-incendie.
- -La seconde étape concerne les travaux d'urgence et de prévention de l'érosion. Les arbres qui ont été brûlés durant l'incendie seront exploités si c'est possible. Au cours d'un incendie, ce sont surtout les parties fines des arbres qui sont brûlées, les troncs ne se consument pas toujours, il est donc toujours possible de les exploiter pour en faire de l'énergie ou bien du bois de chauffage selon l'espèce.
- -Enfin viendront les travaux de restauration du massif, qui comprennent eux-mêmes plusieurs étapes telles que l'accompagnement de la régénération naturelle, le recépage, les semis, la plantation, les actions de génie écologique, l'adaptation des infrastructures, les équipements d'accueil du public etc.

Pour faire un don au Fonds de dotation ONF 'Agir pour la Forêt' afin de participer à la reconstitution du massif de la Montagnette, <u>cliquez ici</u>.



(Vidéo) Avignon, Florine Clap finalise son documentaire sur le père Chave



Florine Clap? C'est une réalisatrice et documentariste très connue d'Avignon, pour ses qualités personnelles d'écoute et de gentillesse et surtout pour la justesse de son travail. Son crédo? Des portraits de personnalités inédites comme l'Homme aux cheveux rouges qui dépeint l'engagement de l'artiste peintre Boris Daniloff, ou encore de Folco, le petit avignonnais qui conçoit des villes et leurs fonctionnement dans leurs moindres détails, depuis qu'il sait marcher et qui adore le tramway et les trains; à moins qu'il ne s'agisse de Elsa Elly, aidesoignante à domicile que l'on accompagne dans sa tournée quotidienne. Toujours des portraits sensibles et surtout sans retouches.

Aujourd'hui?



Elle écrit une lettre que voici : «J'espère que vous allez bien. Je vous écris concernant mon projet documentaire sur le <u>père Chave</u> que je suis en train de finaliser. Le montage, actuellement en cours, prendra fin le 7 juin 2022, dans une semaine. Il sera diffusé le 17 juillet en avant-première à 10h30 à l'Utopia d'Avignon (projection-débat en présence d'Olivier Py, directeur du Festival), puis le 24 juillet à 10h30 sur France 2 (dans l'émission *Le Jour du Seigneur*).»

Les ambitions du film,

«De ses débuts à son tournage récent (avril, mai 2022) et à son montage en cours, ont été celles d'une fiction autant que celles d'un documentaire ; et elles ont donc, dès son origine, porté ses besoins de financement à un niveau supérieur au coût moyen d'une réalisation télévisuelle de 26 min. Le producteur du film, le CFRT, nous a suivis, soutenus et accompagnés tout au long du processus pour que ce projet garde sa singularité. De même, les diffuseurs ont marqué leur soutien à nos choix de réalisation».

Exceptionnelles archives

«Cependant, l'introduction d'archives assez nombreuses (archives filmiques, photographiques et radiophoniques, notamment) et coûteuses (archives INA, archives de Radio Canada, réalisations de sociétés de production audiovisuelles...), ainsi que l'utilisation d'œuvres musicales au sein de la bandeson, entraîne un surcoût de cinq milles euros, que la production ne peut absorber à elle seule à ces quelques jours de la fin du montage.»

Richesse documentaire

«Pourtant nous ne voulons pas renoncer à la richesse documentaire et esthétique, à la beauté visuelle et sonore, à l'apport narratif précieux de ces archives (et de ces pièces musicales), qu'il s'agisse de la captation du *Prince de Hombourg* réalisée par Georges Franju (avec Gérard Philipe au plateau et Jean Vilar à la mise en scène, en 1951), de journaux télévisés ou de documentaires donnant à sentir l'ambiance du Festival d'Avignon dans des décennies éloignées, ou de divers entretiens réalisés avec Robert Chave par Radio Canada en 1985, puis par RCF et par France Culture dans les années 2010.»

Besoin d'aide

«C'est pour cette raison que nous avons donc décidé de solliciter votre aide et de mettre en place cet appel aux dons en urgence, à l'heure du montage d'un film que nous ne voulons pas voir appauvri pour raison purement économique...»

Un Docu-Fiction

«Si vous souhaitez soutenir notre film, le choix de son sujet, celui de sa réalisation mixte (documentaire et fiction), enfin la mise en valeur d'archives majoritairement peu connues du public, vous pouvez faire dès maintenant un don déductible des impôts, vous permettant de nous aider à moindre coût : en effet, les dons au profit des associations ouvrent droit à une réduction de 66 % de l'impôt sur le revenu, pour un particulier, et à une réduction de 60 % de l'impôt sur le revenu ou sur les sociétés, pour une entreprise. La campagne de financement est ouverte jusqu'au 7 juin 2022. Les noms des donateurs et des mécènes figureront dans le générique de fin.»

Les infos pratiques



Pour faire un don, pour le documentaire, <u>contacter Jacques Hersant</u> directeur de production au CFRT 07 78 79 20 19 <u>j.hersant@ext.cfrt.tv</u>

https://www.youtube.com/watch?v=8v_bcTlVshw